



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2011.804**

Séance publique du

11 juillet 2011

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,  
Adjoint au Maire

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20110711-16180- DE-1-1_0
Date de signature : 13/07/11
Date de réception : mercredi 13 juillet 2011
 <p><b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXECUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITE ✓</p>

**OBJET : ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS RELEVANT DE LA  
DÉLÉGATION 'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - RECHERCHE' - EXERCICE 2011**

Le 11/07/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 5 juillet 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Chantal DAVENNE, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Michelle EINAUDI, M. Gérard BRAMOULLÉ à M. Victor TONIN, Mme Danièle BRUNET à M. Francis TAULAN, M. Maurice CHAZEAU à M. Helliot BRAMI, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, M. Laurent DILLINGER à M. Stéphane PAOLI, Mme Maryse JOISSAINS MASINI à M. Jean CHORRO, M. Henri MATAS à M. Jacques GARCON, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. Jacques AGOPIAN, M. Christian PEREZ à M. Jean-Marc PERRIN, Mme Danielle SANTAMARIA à Mme Charlotte BENON, Mme Fleur SKRIVAN à M. André GUINDE

**Excusés sans pouvoir :**

Mme Sylvaine DI CARO, M. Alexandre GALLESE, Mme Sophie JOISSAINS, M. Christian LOUIT, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Jean CHORRO donne lecture du rapport ci-joint.



**Aix en Provence**  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE  
D.G.A.S Qualité de Vie  
Direction Jeunesse et Vie Etudiante  
Maison Aixoise de l'Etudiant

RAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 11/07/11

-----  
**RAPPORTEUR** : M. Jean CHORRO

**Politique Publique** : DEVELOPPEMENT DE LA VIE UNIVERSITAIRE

**OBJET** : ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS RELEVANT DE LA DÉLÉGATION 'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - RECHERCHE' - EXERCICE 2011 - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

L'association Choraum est une association inter-universitaire qui propose aux étudiants mais également aux personnels universitaires et enseignants d'acquérir une culture musicale, de découvrir des instruments. Elle a également un rôle d'animation des campus de l'académie Aix-Marseille en donnant des concerts travaillés tout au long de l'année dans le cadre d'ateliers de pratique musicale. Elle remplit donc un rôle de lien social en permettant à des catégories de personnes de se rencontrer et de se connaître au travers de la pratique musicale.

Cette année Choraum fêtera ses 10 ans d'existence. Cette année charnière est l'occasion pour l'association de faire évoluer son projet et de le pérenniser en proposant à ses partenaires la mise en place une politique culturelle autour d'un chœur et d'un orchestre universitaire dirigés par un chef d'orchestre. Cette évolution permettra, dans le cadre de la future université unique, de disposer d'une vitrine culturelle en complément du rayonnement scientifique de l'université.

<b>Association</b>	<b>Dotation 2008 en euros</b>	<b>Dotation 2009 en euros</b>	<b>Dotation 2010 en euros</b>	<b>Exercice 2011</b>
Choraum	500	500	500	<b>500</b>
<b>Total</b>	500	500	500	<b>500</b>

Cette attribution a été validée en date du 18 mai 2011.

Aussi, je vous propose, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** à l'association Choraum, un subvention de 500 euros (cinq cents euros) comme indiqué dans le tableau ci-dessus
- **DIRE** que cette dépense sera imputée sur la ligne budgétaire 9223-6574-1771 qui présente les disponibilités suffisantes

**2011.804 - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS RELEVANT DE LA  
DÉLÉGATION 'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - RECHERCHE' - EXERCICE 2011**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 50</b>
<b>Présents</b>	<b>: 37</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 50</b>
<b>Pour</b>	<b>: 50</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Jean CHORRO, Adjoint au Maire**

**Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 13 juillet 2011  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**